

Première S

Un aménagement régional : Le Grand Paris

Lundi 14 octobre 2013

Première Partie : Analyse de document : Après avoir présenté des deux documents, expliquez le rôle de cet aménagement. Vous évoquerez le rôle des acteurs et les objectifs visés pour dynamiser et rendre plus attractif le territoire francilien.

«Colossal», «historique», «pharaonique»... Une inflation d'adjectifs accompagne les débuts du «Grand Paris», ce projet d'aménagement de la région parisienne dont Jean-Marc Ayrault a présenté, ce mercredi, les traits définitifs. (...)

Le Grand Paris, c'est quoi ?

Tout commence par un discours de Nicolas Sarkozy, le 17 septembre 2007. Lors de l'inauguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine, le chef de l'Etat prône «un nouveau projet d'aménagement global du Grand Paris», sur lequel planchent bientôt plusieurs équipes d'architectes. Un secrétariat d'Etat ad hoc est créé l'année suivante. En 2010, une loi lance la Société du Grand Paris (SGP), établissement public chargé de mener le projet à bien. Après son élection, François Hollande reprend celui-ci.

Le métro périphérique est la colonne vertébrale du Grand Paris avec ses 72 stations et ses 200 kilomètres de voies. (...) Le projet définit de grands pôles d'activités franciliens. Par exemple à Saclay pour la recherche scientifique, au Bourget sur le ciel et l'espace, entre L'Île-Saint-Denis et Aubervilliers autour de la création. (...) Pour Jean-Marc Ayrault, «l'objectif est que l'Île-de-France atteigne le sommet des métropoles mondiales sur le plan économique, de l'attractivité, mais aussi de la solidarité».

Le Grand Paris, combien ça coûte ?

Tout cela se monte à 26,5 milliards d'euros, selon Matignon. (...) Le financement du projet repose sur la Société du Grand Paris. Il est principalement abondé par des taxes, ainsi que par une subvention de l'Etat. La SGP se financera également sur la concession des futures lignes aux compagnies exploitantes, qui seront choisies après un appel d'offre européen obligatoire.

Le Grand Paris, c'est pour quand ?

De 2015 à 2030, les tronçons vont «s'enchaîner les uns aux autres de manière continue», selon le gouvernement. Une manière de répondre à l'augmentation constante du trafic (+21% ces dix dernières années). A terme, annonce Jean-Marc Ayrault, «le temps de transport quotidien, qui n'a cessé d'augmenter pour atteindre une heure vingt en moyenne, contre dix minutes il y a 60 ans, redeviendra un temps raisonnable».

Le Grand Paris, ça changera quoi ?

C'est une très bonne nouvelle pour les «enclavés», ces banlieusards vivant à quelques kilomètres à vol d'oiseau de Paris, mais qui mettent parfois deux heures à rejoindre le centre de la capitale. Ainsi des communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, en Seine-Saint-Denis, qui seront raccordées à la ligne 16. Signe du besoin en transport, le «supermétro» devrait accueillir deux millions de personnes par jour, contre trois millions pour l'ensemble du réseau existant aujourd'hui.

Le projet doit aussi représenter un levier de développement économique. D'ici 2035, entre 140 000 et 380 000 emplois pourraient être créés. Selon le comité scientifique de la Société du Grand Paris, les gains potentiels finaux se situeraient entre 39 et 100 milliards d'euros. De quoi accélérer la croissance en Île-de-France, qui passerait de 2% par an entre 2015 et 2020, à 3% après 2030. Du côté des sociétés immobilières, on se frotte déjà les mains : l'aménagement des zones économiques autour des gares, les logements supplémentaires promettent de beaux bénéfices. Sur le tracé du futur métro, la valeur de certains biens a déjà augmenté de 6%, selon la banque d'affaires JP Morgan.

Sylvain Mouillard et Dominique Albertini, «Grand Paris, le supermétro enfin sur les rails», Journal Libération, 6 mars 2013.

Document 2 : Le Grand Paris, Projet du CPER au 15 janvier 2011.

